

3.—M. l'échevin Lévesque se présente devant la Commission et demande que des lampes soient placées aux angles des rues suivantes: Marquette et avenue de l'Eglise; Fabre et avenue de l'Eglise; Garnier et avenue de l'Eglise; Cardinal et avenue de l'Eglise.

Sur proposition de M. l'échevin Mercier, il est

Résolu: Qu'il soit accédé à cette requête et que le surintendant de l'Eclairage soit prié d'agir en conséquence.

4.—Est soulevée la question des réparations à la caserne No 20.

Après quelque discussion, et à la suggestion de M. le président, il est

Résolu: D'acheter le bois nécessaire à la construction d'une corniche temporaire sur la façade de la caserne, l'ouvrage devant être exécuté immédiatement.

5.—*Résolu:* De prier le secrétaire de demander, par la voie des journaux, des soumissions pour l'exécution de l'ouvrage en brique, en terra-cotta et en béton à la caserne des pompiers No 5, rue Berthelet, lesdites soumissions devant être reçues avant midi, vendredi, le 21 septembre courant.

6.—M. l'échevin Mercier propose, et il est

Résolu: Que soit adjugé à MM. R. Ives & Co. le contrat pour l'ouvrage d'architecture en fer à la caserne No 5, rue Berthelet, au prix de \$8,888, d'après leur soumission, et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

7.—M. l'échevin David propose, et il est

Résolu: Que soit adjugé à M. Chas. Fortier le contrat pour les travaux de peinture et de vitrage à la caserne des pompiers No 5, rue Berthelet, au prix de \$1,114, d'après sa soumission, et qu'un rapport soit présenté au Conseil en conséquence.

8.—M. l'échevin Laviolette, propose et il est

Résolu: Que soit adjugé à MM. W.-J. O'Leary & Co. le contrat pour l'installation des fils électriques à la caserne des pompiers No 5, rue Berthelet, au prix de \$435, d'après leur soumission, et qu'un rapport soit présenté au Conseil en conséquence.

9.—Est de nouveau pris en considération le cas de MM. O. Martineau & Fils *re* Ouvrage en pierre à la caserne No 5, question différée de la dernière assemblée.

Attendu que la pierre en question est taillée et prête à être déposée; considérant aussi le retard apporté à la pose de cette pierre; et considérant aussi que cette pierre se trouve dans le clos des entrepreneurs,

M. l'échevin Labrecque propose, et il est

Résolu: De payer un acompte de \$4,000 à MM. Martineau & Fils sur l'ouvrage exécuté, à la condition cependant qu'une police de garantie soit fournie à la Ville.

10.—Soumis et lu un extrait des minutes du Conseil demandant qu'une lampe soit placée à l'angle Sud de la rue Masson, en face de l'école publique et de l'église.

Renvoyée au surintendant de l'Eclairage.

11.—*Résolu:* Qu'une sous-commission, composée de MM. les échevins Duquette et Labrecque, soit chargée d'étudier les travaux à exécuter aux stalles des écuries aux casernes des pompiers Nos 6 et 19.

12.—Soumis et lu une lettre de M. Fred.-B. Doolan, vice-président de la "Barnicoat Fire Association." *re* visite à Montréal.

Le chef ayant exprimé le désir qu'une réception soit faite à cette Association, il est

Résolu: D'acquiescer aux vœux du chef et de renvoyer la lettre de ladite Association à la sous-commission des Réceptions.

Ajournement.

Z.-S. MELOCHE,

Secrétaire.

COMMISSION SPECIALE *re* SOURCES ADDITIONNELLES DE REVENU

Compte rendu de l'assemblée du 12 septembre

Sont présents; MM. les échevins Payette, président, Clearihue, Larivière, Yates, Robillard, J.-B.-A. Martin et Major.

Sont aussi présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, Guay, Bumbray, Lavallée, M. Martin, DeSerres et Roy.

3.—Ald. Lévesque appeared before the Committee, and asked that lights be placed at the street corners of:

Marquette and Avenue de l'Eglise.

Fabre and Avenue de l'Eglise.

Garnier and Avenue de l'Eglise.

Cardinal and Avenue de l'Eglise.

On motion of Ald. Mercier, it was

Resolved: That the request be acceded to and the superintendent of the Light Department be instructed to act accordingly.

4.—The question of repairs to No. 20 Fire Station was taken up.

After some discussion, and at the suggestion of the chairman, it was

Resolved: That the necessary lumber be purchased for a temporary cornice to be made in front of the station, the work to be done at once.

5.—*Resolved:* That the secretary be instructed to advertise for tenders for the brick, terra-cotta and concrete work, at No. 5 Fire Station, Berthelet street, said tenders to be received up to noon, Friday, the 21st September inst.

6.—Ald. Mercier moved and it was

Resolved: That Messrs. H. R. Ives & Co., be awarded the contract for the architectural iron work, at No. 5 fire Station, Berthelet street, for \$8,888, according to their tender and a report made to Council accordingly.

7.—Ald. David moved and it was

Resolved: That Mr. Chas. Fortier be awarded the contract for the painting and glazing at No. 5 Fire Station, Berthelet street, for \$1,114.00, according to his tender received, and a report made to Council accordingly.

8.—Ald. Laviolette moved and it was

Resolved: That Messrs. W. J. O'Leary & Co., be awarded the contract for the electric wiring, at No. 5 fire station, Berthelet street, for \$435.00, according to their tender and a report made to Council accordingly.

9.—The question of Messrs. O. Martineau et Fils, *re* stone work for No. 5 fire station, deferred from the last meeting was again taken up, and whereas the stone, being cut and ready to be laid, and considering the delay caused to the laying of said stone, which was in their yard.

Ald. Labrecque moved, and it was

Resolved: That Messrs. O. Martineau et Fils be paid the sum of \$4,000 on account for work done, with the understanding, however, that a guarantee policy be given to the City.

10.—Submitted and read an extract from the minutes of Council requesting that a lamp be placed on the South corner of Masson street, opposite the public school and the Church.

Referred to the superintendent of the Light Department.

11.—*Resolved:* That a sub-committee, composed of Ald. Duquette and Labrecque be appointed to investigate into the work to be done to stalls and stables of Nos. 6 and 19, Fire Stations.

12.—Submitted and read a letter from Mr. Fred. B. Doolan, vice-president of Barnicoat Fire Association, *re* a visit to Montreal.

The chief desiring that a reception be given to them, it was

Resolved: To consent to the chief's wishes, and that the letter be referred to the reception sub-committee.

Adjourned.

Z. S. MELOCHE,

Secretary.

SPECIAL COMMITTEE *re* ADDITIONAL SOURCES OF REVENUE.

Report of Meeting held the 12th of September.

Present: Ald. Payette, chairman, Clearihue, Larivière, Yates, Robillard, J. B. A. Martin and Major.

There were also present Ald. L. A. Lapointe, Guay, Bumbray, Lavallée, M. Martin, DeSerres and Roy.